



Avocats Associés

Communiqué de presse  
Paris, le 15 octobre 2021

## BG2V, CONSEIL DE BENEXT DANS LE CADRE DE SON ACQUISITION PAR ACCENTURE, ACTEUR MAJEUR DU CONSEIL DANS LE MONDE

BG2V a conseillé Benext, société française indépendante de conseil spécialisée dans le *product management*, coaching agile, le développement basé sur le cloud et la data science, dans le cadre de son acquisition par Accenture.

Fondée en 2014 et basée en France, Benext dispose de l'ensemble du savoir-faire permettant d'aider ses clients à concevoir, organiser, déployer et gérer efficacement leurs produits numériques tout en améliorant leur expérience client.

Les équipes de Benext, composées d'environ 160 professionnels hautement qualifiés, rejoignent ainsi OCTO Technology qui fait partie d'Accenture depuis 2017.

BG2V a accompagné Benext sur l'ensemble des aspects *corporate* liés à cette opération et confirme à nouveau son expertise dans l'accompagnement d'acteurs majeurs des nouveaux médias et métiers.

\* \* \* \* \*

### Intervenants :

- **BG2V**, avec **Hervé de Kervasdoué**, associé, et **Constance Tardieu**, collaboratrice, pour les aspects corporate,

Et,

- **Baker & McKenzie**, avec Antoine Caillard et Elise Favier, accompagnait Accenture.

---

### A propos de BG2V :

BG2V est un cabinet d'avocats français indépendant créé en 2010. Composé de près de 50 avocats, dont 13 associés, BG2V propose à ses clients une offre globale en droit des affaires.

Reconnus pour leurs compétences et leur engagement personnel, les associés, entourés de leurs équipes, interviennent dans les domaines du corporate/fusions-acquisitions, du private equity, des entreprises en difficulté, du droit fiscal, de la propriété intellectuelle/nouvelles technologies, du contentieux, du droit commercial, du droit pénal, du droit social et de l'immobilier. Ils offrent à leurs clients des prestations personnalisées, de haute qualité et à coûts maîtrisés.

Les avocats de BG2V exercent tant en français qu'en anglais et sont admis, pour certains, à exercer, outre en France, aux Etats-Unis (Barreau de New York). Pour ses dossiers transfrontaliers (notamment en Europe continentale, dans les pays anglo-saxons et au Moyen-Orient), le cabinet a également établi des relations privilégiées avec des cabinets étrangers, qui partagent le même degré d'exigence et niveau de technicité juridique.

Pour en savoir plus : [bg2v.com](http://bg2v.com)

---

Contact presse : Maria Dias, Secrétaire Générale – Tel : 01 48 88 60 60 - [dias@bg2v.com](mailto:dias@bg2v.com)